



# CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Paris, le 13 mai 2020

Communiqué de presse

## ASSEMBLEE GENERALE DE CREDIT AGRICOLE S.A.

L'Assemblée générale des actionnaires de Crédit Agricole S.A., s'est tenue le mercredi 13 mai 2020, en présence du Président Dominique Lefebvre et du Directeur général, Philippe Brassac.

Cette assemblée s'est déroulée hors la présence physique de ses actionnaires conformément aux dispositions de l'Ordonnance du 25 mars 2020 relative à la tenue des Assemblées générales, prise par le Gouvernement en vertu de l'habilitation qui lui a été conférée par la Loi d'urgence du 23 mars 2020 pour faire face à l'épidémie de covid-19.

Avec un quorum de 77,55% l'Assemblée générale, tant dans sa partie ordinaire qu'extraordinaire, a approuvé toutes les résolutions proposées par le Conseil d'administration, avec des scores très au-dessus de 80% de vote « Pour » concernant chacune d'entre elle.

Près de 13 720 actionnaires ont voté préalablement à l'Assemblée générale, dont 87,18% par internet grâce au dispositif Votaccess.

L'Assemblée Générale a approuvé à 99,92% l'affectation à un compte de réserves de l'intégralité du résultat de l'année 2019 en application de la recommandation faite aux banques sous sa supervision par la Banque centrale européenne. Comme indiqué dans le communiqué du 1er avril 2020, le Conseil réexaminera dans le courant du deuxième semestre, les orientations en matière de distribution aux actionnaires en envisageant, si cela est possible alors, soit le paiement d'un acompte sur dividende sur les résultats 2020 soit une distribution exceptionnelle prélevée sur les réserves.

Par ailleurs, l'Assemblée générale a nommé aux fonctions d'administrateur :

Mme Marie-Claire Daveu, en remplacement de M. Christian Streiff atteint par la limite d'âge statutaire,

M. Pierre Cambefort, en remplacement de Mme Véronique Flachaire, qui a fait valoir ses droits à la retraite, M. Pascal Lheureux, en remplacement de M. François Thibault atteint par la limite d'âge statutaire, M. Philippe de Waal, en remplacement de M. Philippe Boujut, atteint par la limite d'âge statutaire.

L'Assemblée générale a également renouvelé les mandats de Mmes Caroline Catoire, Laurence Dors, Françoise Gri, Catherine Pourre, et de MM. Daniel Epron, et Gérard Ouvrier-Bufferet.

L'Assemblée a été retransmise en direct sur le site internet [www.credit-agricole.com](http://www.credit-agricole.com) et est consultable en différé.